



#### PREAMBULE

Les enseignantes et enseignants du lycée Alcide d'Orbigny, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles. Des ajustements ont été discutés en conseil d'enseignement en juin 2023.

#### CADRE GENERAL

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

#### PRINCIPES et ENGAGEMENTS

Transparence	Préparation tout au long du cycle terminal	Progressivité	Équité
Variété des situations d'évaluation	Bienveillance, droit à l'erreur	Accompagnement dans les apprentissages	Suivi des acquis

- les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline.
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral
- le respect des consignes de sécurité (matériel, tenue) peut être évalué dans les activités pratiques
- les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis.
- seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis, des devoirs de rattrapage seront prévus pour des absences justifiées, sinon une épreuve ponctuelle sera passée par l'élève avec les candidats individuels.

#### SITUATIONS SPECIFIQUES

Un refus de passer une évaluation, un devoir complètement faux ou un devoir non conforme (tricherie épreuve écrite ou orale, copie blanche, devoir non remis sans excuse valable) peuvent être évalués par la note zéro.

Une gestion des absences justifiées ou non-justifiées lors des temps de devoirs, des modalités de rattrapage pour les élèves absentéiste demeure une priorité pour l'année scolaire 2023.2024

3 objectifs : préserver l'équité entre élèves, maintenir le suivi des acquis par des évaluations régulières, éviter une démultiplication des sujets. Une organisation lisible pour tous est donc mise en place

##### CRENEAU Rattrapage niveau 1

- Créneau du vendredi 16h-18h (pour les élèves avec ou sans créneau de cours le vendredi)
- Durée 2h ou 1h - salle 12 principalement
- **à destination des élèves absents lors d'un devoir (absences justifiées)**

##### SESSION Rattrapage niveau 2

- Créneau du mercredi 13h-15h; 2 créneaux par trimestre
- 22 novembre, 14 février, 22 mai
- **à destination des élèves absents lors d'un devoir (absences répétées non justifiées)**

##### SESSION Remplacement

- Organisation spécifique sur un sujet global, correspondant au programme scolaire de la matière concernée
- vendredi 14 juin
- **uniquement pour des élèves n'ayant pas de moyenne annuelle ou estimée non représentative**

## MODE de CALCUL

La note finale se compose de 40% de contrôle continu et 60% de contrôle terminal.

**Toutes les disciplines du tronc commun** qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales sont concernées par ce contrôle continu. Les épreuves terminales se composent des **épreuves anticipées de français**, les **deux épreuves pour les enseignements de spécialité**, la **philosophie**, le **Grand oral**

	Première	Terminale
<b>CONTRÔLE CONTINU</b>	Coefficient	Coefficient
Histoire-géographie	3	3
LVA Anglais	3	3
LVB Espagnol	3	3
Enseignement scientifique	3	3
Enseignement de spécialité suivi en 1 <sup>ère</sup>	8	
EPS	3	3
EMC	1	1

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
coefficient 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1er et terminale	contrôle continu

	Première	Terminale
<b>EPREUVES TERMINALES</b>	Coefficient	Coefficient
Spécialité 1		16
Spécialité 2		16
Oral anticipé de français	5	
Ecrit anticipé de français	5	
Philosophie		8
Grand oral		10

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>

## ORGANISATION SPECIFIQUE

Le lycée organise des devoirs sur table le samedi matin pour préparer les élèves à la durée des épreuves. Le planning sera communiqué en début d'année.

## PUBLICATION des NOTES ELEVES

Les notes des évaluations sont communiquées aux élèves en classe avec la restitution de la copie. La publication du résultat est également effectuée sur pronote (date de publication définie par le professeur). Ces notes sont consultables par les parents 72h après. Aucune publication de notes pendant les vacances scolaires n'est envisagée.

## GLOSSAIRE

<b>AFL</b>	Attendues de fin de cycle	<b>EMC</b>	Enseignement Moral et Civique
<b>CCF</b>	Contrôle en Cours de Formation	<b>ET</b>	Epreuves Terminales
<b>DNL</b>	Discipline Non Linguistique	<b>SELO</b>	Section Européenne ou Langue Orientale
<b>DGEMC</b>	Droits et grands enjeux du monde contemporain	<b>SES</b>	Sciences Economiques et Sociales
<b>LLCE</b>	Langues, littératures et cultures étrangères	<b>SVT</b>	Sciences de la Vie et de la Terre
<b>HGGSP</b>	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	<b>NSI</b>	Numérique et sciences informatiques
<b>HLPHI</b>	Humanités, littérature et philosophie	<b>EDS</b>	Enseignement de Spécialité
<b>LVA-B</b>	Langues vivantes A ou B		

## ✓ ENSEIGNEMENTS du TRONC COMMUN

	PREMIERE	TERMINALE
<b>FRANÇAIS</b> Coefficient 10	<i>Dans la discipline, l'évaluation s'appuiera sur des formes diverses (exercices d'appropriation, en vue des épreuves anticipées de français : dissertation, commentaire, contraction, essai, analyse linéaire, grammaire, lecture expressive), individuelles et/ou collectives. Les compétences sont évaluées progressivement jusqu'aux épreuves finales comme suit :</i>	
Trimestre 1	- au moins 2 évaluations écrites individuelles et/ou collectives. -1 évaluation orale individuelle ou collective.	
Trimestre 2	- au moins 2 évaluations écrites individuelles et/ou collectives. -1 évaluation orale individuelle ou collective.	
Trimestre 3	- 1 évaluation écrite individuelle et/ou collective. - 1 entraînement évalué en 4 heures aux épreuves écrites du bac. - 1 évaluation orale individuelle ou collective	
<b>HISTOIRE-GEO</b> Coefficient 6	<i>L'évaluation prend en compte la progressivité des apprentissages, ainsi que les capacités et méthodes établies par les programmes. Les exercices type sont les suivants : transposer un texte en croquis, répondre à une question problématisée, analyser un ou plusieurs document(s).</i>	
Trimestre 1	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés
Trimestre 2	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés
Trimestre 3	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés	Au moins 2 évaluations : 1 exercice type et d'autres travaux notés
<b>E.M.C</b> Coefficient 2	<i>L'évaluation s'appuie sur des travaux en lien avec les thématiques du lycée (société en 1ère, démocratie en Terminale), elle porte sur les capacités établies par les programmes.</i>	
Année scolaire	Au moins 2 évaluations notées durant l'année	Au moins 2 évaluations notées durant l'année
<b>LANGUES</b> Coefficient 6 + 6	<i>Les évaluations porteront avant tout sur les compétences langagières travaillées en cours d'année (expression écrite, expression orale, compréhension écrite, compréhension orale). Ces évaluations pourront être individuelles ou collaboratives à l'écrit comme à l'oral. Les critères d'évaluation feront l'objet d'une harmonisation entre les enseignants de chaque langue. Chaque professeur pourra également évaluer la connaissance de la leçon. Les coefficients varieront en fonction de la nature des évaluations.</i>	
Trimestre 1	Au moins 2 évaluations	Au moins 2 évaluations
Trimestre 2	Au moins 2 évaluations	Au moins 2 évaluations
Trimestre 3	Au moins 2 évaluations	Au moins 2 évaluations
Le niveau indiqué dans l'attestation de langues vivantes dans chacune des activités langagières est apprécié par les professeurs de LVA ou LVB dans le livret scolaire en fin de cycle terminal.		
<b>EPS</b> Coefficient 6	<i>Chaque niveau de classe pratique 3 activités issues de 3 domaines différents. Pour chacun des cycles, les élèves sont évalués sur 3 attendus de fin de lycée (AFL). • L'AFL 1 correspond à la réalisation de la prestation motrice ; • L'AFL 2 permet d'évaluer la capacité de l'élève à connaître des principes d'entraînements ; • L'AFL 3 permet de choisir et d'assumer des rôles au service de l'activité, (arbitre, partenaire d'entraînement, observateur)</i>	
Chaque trimestre	Cycle de 7 à 9 séances Evaluation en fin de cycle donnant lieu à une note (AFL1, AFL2, AFL3). Ces notes ne sont pas intégrées dans le contrôle continu du bac	Cycle de 7 à 9 séances Evaluation certificative (CCF) sur convocation officielle à une date spécifiée. Toute absence non justifiée se verra attribuée la note de zéro. En cas d'absence justifiée une date de rattrapage pourra être proposée. L'élève est évalué par 2 enseignants.
<b>ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE</b> Coefficient 6	<i>Les étapes principales de la progression des enseignements doivent être ponctuées par des évaluations de différentes natures. Les critères retenus sont liés aux objectifs des différents enseignements ; les capacités exigibles de chaque programme, notées en début de chaque activité proposée, fournissent un cadre disciplinaire à chaque élève ; les compétences travaillées, notifiées en début d'évaluation permettent d'apprécier la qualité de la langue employée, la solidité de l'argumentation, la pertinence du questionnement critique et la maîtrise de la démarche scientifique théorique et expérimentale. La communication autour de ces évaluations (notes obtenue, commentaires, etc.) se fera par le biais de la copie rendue, de Pronote et e-lyco . Approche trimestrielle de l'enseignement scientifique avec une entrée physique-chimie ou SVT sous réserve de faisabilité (pour le trimestre 1 et 2)</i>	
Trimestre 1	Au moins 1 devoir sur table d'une heure (ou plus) par discipline. (75%)	Au moins 1 devoir sur table d'une heure (ou plus) par discipline. (75%)
Trimestre 2	Au moins une évaluation pouvant porter sur des travaux de groupe. (25%)	Au moins une évaluation pouvant porter sur des travaux de groupe. (25%)
Trimestre 3	Evaluation du projet expérimental et numérique. (50%) Au moins une évaluation disciplinaire pouvant porter sur des travaux de groupe. (50%)	Au moins une évaluation pouvant porter sur des travaux de groupe. Coefficients par matière : 1,5 Physique-Chimie / 1,5 SVT / 1 Mathématiques.
<b>MATHEMATIQUES SPECIFIQUE intégré à l'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE</b>	Pour les élèves de la voie générale qui suivent en classe de première l'enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique (= élève sans la spécialité mathématiques), les évaluations chiffrées obtenues dans l'enseignement de mathématiques spécifique sont intégrées à hauteur de 40 % dans l'évaluation chiffrée annuelle d'enseignement scientifique de première. L'évaluation chiffrée annuelle globale d'enseignement scientifique pour l'année de première est affectée d'un coefficient 3 pour le baccalauréat.	
Chaque trimestre	Au moins deux évaluations qui pourront être de nature différente	Pas d'enseignement en terminale
<b>PHILOSOPHIE</b> Coefficient 8 (ET)	<i>Des évaluations diverses (écrites, orales, en temps libre ou limité, diversement coefficientées) rendront compte régulièrement des compétences acquises, progrès réalisés et difficultés rencontrées eu égard aux attendus propres à la discipline : mobiliser des concepts, établir ou percevoir un problème philosophique, argumenter et mobiliser des connaissances et références précises.</i>	
Trimestre 1		Lorsque les conditions d'enseignement le permettent, la moyenne trimestrielle sera établie sur la base d'au moins deux notes, sachant que les évaluations en temps limités de type bac seront coefficientées 2.
Trimestre 2	Pas d'enseignement en 1 <sup>ère</sup>	
Trimestre 3		

✓ **ENSEIGNEMENT de SPECIALITE** (coefficient 16 chaque enseignement de spécialité, celui suivi en 1<sup>ère</sup> coefficient 8)

	PREMIERE	TERMINALE
<b>HGGSP</b>	Les travaux des classes de Première et de Terminale sont destinés à la préparation des épreuves finales.	
Trimestre 1	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.
Trimestre 2	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.
Trimestre 3	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.	Au moins 3 évaluations notées : un devoir écrit en temps limité et d'autres travaux.
<b>LLCE</b>		
Trimestre 1	Au moins 3 évaluations	Au moins 3 évaluations
Trimestre 2	Au moins 3 évaluations	Au moins 3 évaluations, dont un devoir écrit de 3h30, (type EDS)
Trimestre 3	Au moins 3 évaluations	Au moins 3 évaluations
<b>HLP</b>	Les évaluations régulières qui pourront être coefficientées, permettront aux élèves de mesurer leurs progrès jusqu'aux épreuves finales comme suit :	
Chaque trimestre	- Au moins 1 évaluation écrite en littérature. - Au moins 1 évaluation écrite en philosophie - 1 évaluation orale dans chaque discipline.	- Au moins 1 évaluation écrite en littérature. - Au moins 1 évaluation écrite en philosophie - 1 évaluation orale dans chaque discipline.
<b>THEATRE</b>	Les évaluations régulières qui pourront être coefficientées, permettront aux élèves de mesurer leurs progrès jusqu'aux épreuves finales comme suit :	
Chaque semestre	- 2 évaluations écrites en théorie - 2 évaluations orales en pratique -La moyenne trimestrielle pourra également prendre en compte la participation orale et l'engagement de l'élève dans ses apprentissages	- 2 évaluations écrites en théorie - 2 évaluations orales en pratique -La moyenne trimestrielle pourra également prendre en compte la participation orale et l'engagement de l'élève dans ses apprentissages
<b>MATHEMATIQUES</b>	En fonction des compétences à évaluer, les travaux pourront prendre différentes formes : devoirs surveillés (DS), devoirs à la maison, travaux nécessitant l'usage du numérique, restitutions orales... Ces évaluations pourront être individuelles ou collectives. Pour permettre une bonne équité, les enseignants veilleront à appliquer les mêmes coefficients, pour chaque type d'évaluation, dans les différentes classes.	
Chaque trimestre	Au moins 2 DS de même coefficient. D'autres évaluations (tests de connaissances, travaux de groupe, notes d'oral...) donneront lieu à une note ou une éventuelle bonification. Un devoir commun par trimestre	3 DS de même coefficient. 2 DS de même coefficient et 1 DS de coefficient plus élevé. D'autres évaluations (tests de connaissances, travaux de groupe, notes d'oral...) donneront lieu à une note ou une éventuelle bonification. Les professeurs auront la liberté d'évaluer les connaissances acquises ainsi que le suivi de la préparation au grand oral.
<b>PHYSIQUE-CHIMIE</b>	Les étapes principales de la progression des enseignements doivent être ponctuées par des évaluations de différentes natures. Les critères retenus sont liés aux objectifs des différents enseignements ; les capacités exigibles de chaque programme, notées en début de chaque activité proposée, fournissent un cadre disciplinaire à chaque élève ; les compétences travaillées, notifiées en début d'évaluation permettent d'apprécier la qualité de la langue employée, la solidité de l'argumentation, la pertinence du questionnement critique et la maîtrise de la démarche scientifique. La communication autour de ces évaluations (notes obtenue, commentaires, etc.) se fera par le biais de la copie rendue, de Pronote et e-lyco.	
Chaque trimestre	Deux à trois devoirs sur table d'au moins une heure (80%). Au moins deux comptes rendus de travaux pratiques ou autres travaux de groupe (20%).	Deux à trois devoirs sur table de plus d'une heure (environ 60%). Au moins un devoir sur table de moins d'une heure (environ 20%). Au moins deux comptes rendus de travaux pratiques (environ 20%).
l'épreuve de Spécialité physique-chimie au Baccalauréat est constituée de deux parties (portant sur le programme de terminale et les compétences mobilisées au cours du cycle terminal (première et terminale)) : - Une épreuve finale écrite de 3h30 sur 20 points comptant pour 80 % de la note finale ; - Une épreuve expérimentale de 1h sur 20 points appelée ECE (Evaluation des Capacités Expérimentales) comptant pour 20 % de la note finale.		
<b>SVT</b>	-Si un élève est absent à un DS (devoir surveillé), il doit, dès son retour, demander à le rattraper. -Une moyenne doit obligatoirement contenir 2 notes de DS au minimum et ne peut donc être composée uniquement de notes de TP (travaux pratiques) ou travaux de groupe. - Le respect du matériel et des conditions de sécurité (blouse, ...) est évalué en TP.	
Trimestre 1	-2DS minimum durée (30 min à 1h30) pour environ 75% de la note - TP ou travaux de groupe 25% environ de la note.	-2DS minimum durée (1h à 2h) pour environ 75% de la note - TP ou travaux de groupe 25% environ de la note
Trimestre 2	-2DS minimum durée (30 min à 2h) pour environ 75% de la note - TP ou travaux de groupe 25% environ de la note	-2DS minimum durée (1h à 2h) pour environ 75% de la note dont un DS commun de 3h30. - TP ou travaux de groupe 25% environ de la note
Trimestre 3	-2DS minimum durée (30 min à 2h) pour environ 75% de la note - TP ou travaux de groupe 25% environ de la note	-TP et/ou travaux de groupes avec évaluations oral en vue du <b>grand oral</b> . -DS dans la mesure du possible.

<b>NSI</b>	En fonction des compétences à évaluer, les travaux pourront prendre différentes formes : travaux pratiques, projets, devoirs surveillés, devoirs à la maison. Ces évaluations pourront être individuelles ou collectives.	
Trimestre 1	Au moins deux devoirs surveillés. Au moins une évaluation pratique de type TP et/ou projet.	Au moins deux devoirs surveillés. Au moins deux évaluations pratiques de type TP et/ou projet.
Trimestre 2		Au moins un devoir surveillé. Au moins une évaluation pratique de type TP et/ou projet. Un devoir surveillé type bac d'une durée de 3h30 de coefficient plus élevé. Une évaluation pratique type bac de 1h.
Trimestre 3		Les professeurs auront la liberté d'évaluer les connaissances acquises au troisième trimestre (sous forme de devoirs ou tests de connaissances) ainsi que le suivi de la préparation au grand oral.
<b>SES</b>	Les professeurs de la spécialité S.E.S. préparent progressivement les élèves aux épreuves écrites et orales du baccalauréat dès la classe de première. Ainsi seront évaluées les compétences suivantes : mobiliser des connaissances, analyser et exploiter des documents, construire une problématique et une argumentation rigoureuse, maîtriser son expression.	
Trimestre 1	au minimum 2 devoirs surveillés d'une heure dont au moins un de type bac	au minimum 3 devoirs surveillés d'au moins une heure de type bac
Trimestre 2	au minimum 2 devoirs surveillés d'une heure dont au moins un de type bac	au minimum 3 devoirs surveillés d'au moins une heure de type bac
Trimestre 3	au minimum 2 devoirs surveillés de type bac d'au moins une heure	au minimum 2 devoirs surveillés de type bac d'au moins une heure

## ✓ ENSEIGNEMENT OPTIONNELS

MATHEMATIQUES EXPERTES	Au moins deux évaluations par trimestre qui pourront être de nature différente.
MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES	Au moins deux évaluations par trimestre qui pourront être de nature différente.
DGEMC	Deux ou trois évaluations par trimestre, celles-ci peuvent porter sur des compétences écrites et/ou orales, sur des activités individuelles ou menées en groupe.
THEATRE	- Au moins 1 évaluation écrite du carnet de bord - 1 note de pratique qui prend notamment en compte l'engagement de l'élève dans le projet collectif et ses progrès - La participation orale et l'engagement de l'élève dans ses apprentissages pourront également être pris en compte.

## ✓ DNL

	<b>SELO</b>	<b>DNL (hors SELO)</b>
	Un enseignement linguistique renforcé et un enseignement d'une partie du programme de DNL dans la langue de la section sur tout le cycle terminal Des activités culturelles Certification complémentaire exigée	Pas de renforcement linguistique obligatoire Un enseignement d'une partie du programme de DNL dans la langue de la section de DNL sur tout le cycle terminal Certification complémentaire exigée (directive académique)
Bulletins	Notes obtenues en DNL présentes sur les bulletins Moyennes de la DNL distinctes de celles de la LV et de la discipline	
Evaluation spécifique	Evaluation composée de : Note sanctionnant la scolarité dans la DNL suivie en terminale, attribuée conjointement par l'enseignant de DNL et l'enseignant de LV de la section, 20%. Interrogation orale en fin d'année (2 X 20 min), 80% Organisée par les enseignants de la section. Assurée par un professeur de LV de la section et (sauf impossibilité) un professeur de DNL. Sujets inconnus et sélection recommandée en commission académique.	Evaluation composée de : Note sanctionnant la scolarité dans la DNL suivie en terminale, attribuée conjointement par l'enseignant de DNL et l'enseignant de LV de la section, 20%. Interrogation orale en fin d'année (2 X 10 min), 80% Organisée par les enseignants de la section. L'évaluateur est un professeur de DNL et (sauf impossibilité) un professeur de LV. Sujets préparés par les élèves
Bac	Note finale de l'évaluation spécifique prise en compte sans pondération arrêtée au niveau national, dans le calcul de la moyenne de LV de la section (LVA ou B) du trimestre ou semestre au cours duquel a eu lieu l'interrogation orale.	Note finale de l'évaluation spécifique prise en compte sans pondération arrêtée au niveau national, dans le calcul de la moyenne de la (ou des) LV (A, B ou C) concernée(s) par la (ou les) DNL choisie(s) du trimestre ou semestre au cours duquel a eu lieu l'interrogation orale.
Mentions diplôme	Pour l'indication SELO Moyenne sur le cycle terminal en LVA ou B de la section ≥ 12 Note à l'évaluation spécifique ≥ 10 Scolarité en SELO pendant les deux années du cycle terminal	Pour l'indication DNL ayant fait l'objet d'un enseignement en LV (A, B ou C) Note d'évaluation spécifique ≥ 10 Scolarité en DNL du candidat pendant les deux années du cycle terminal